

<p>1) À l'heure actuelle, le Canada permet la vente de fromages de lait cru importés qui sont soumis à des exigences inférieures que celles auxquelles les fromages de lait cru québécois sont soumis. Quels engagements votre parti est-il prêt à prendre pour remédier à cette situation inéquitable et favoriser la liberté de production des fromagers québécois?</p>	
CAQ	<p>La ratification de l'entente finale entre le Canada et l'UE inquiète les producteurs du Québec en particulier les producteurs de fromages. Un gouvernement de la Coalition s'engagera activement auprès du gouvernement fédéral pour que le secteur agricole québécois n'en sorte pas perdant.</p>
ON	<p>Option nationale est d'avis qu'il faut réduire les exigences auxquelles sont soumis les fromagers québécois sans toutefois mettre en jeu la santé publique. De plus, nous sommes d'avis qu'il faudrait égaliser les exigences entre les fromages importés et les fromages nationaux. De plus, vous trouverez dans l'article 2.4 de notre plateforme : « Cela inclura dans ce dernier cas un plan de souveraineté alimentaire, une meilleure identification des produits locaux, un fonds de pension pour les travailleurs du secteur et une aide au recrutement de la relève.</p>
PCQ	<p>Nous croyons tout gouvernement se doit de mettre en place les mesures nécessaires pour assurer la liberté du commerce dans un climat de saine concurrence. Lorsqu'on parle de commerce international, il importe de supprimer, dans toute la mesure du possible, les barrières tarifaires sans oublier toutefois les barrières non-tarifaires similaires à celui qui existe pour les producteurs de fromage. Nous ferons les représentations nécessaires pour convaincre les autorités compétentes d'égaliser les chances pour tous les producteurs.</p>
PLQ	<p>Et nous soutiendrons bien sûr nos producteurs de fromages dans les défis auxquels est confrontée leur filière spécifique.</p>
PQ	<p>Les normes pour les produits entrant sur notre territoire à partir d'un autre pays sont une compétence du gouvernement fédéral. Nous sommes conscients des désavantages que cela pourrait amener pour nos producteurs.</p>
PVQ	<p>Le PVQ a des réserves concernant le commerce international avec l'Europe et le reste du monde tel qu'il est pratiqué actuellement, et particulièrement dans le contexte du nouvel accord de libre-échange avec le Vieux Continent. Nous considérons effectivement que ce commerce doit se faire de manière juste et équitable, et cela inclut évidemment les normes de salubrité et autres exigences. Et si l'harmonisation de ces normes devait se révéler impossible, nous considérons alors que les producteurs québécois devraient être compensés pour l'avantage comparatif indu dont bénéficieraient les Européens.</p>
QS	<p>Québec solidaire n'a pas de position sur ce point.</p>

2) Quels engagements votre parti est-il prêt à prendre pour assurer la liberté d'association aux producteurs agricoles du Québec et garantir le pluralisme syndical comme dans tous les autres secteurs d'emploi au Québec?	
CAQ	Cet enjeu ne fait pas partie des priorités de la Coalition pour l'instant.
ON	Option nationale défend les intérêts des producteurs agricoles. S'il s'avérait qu'un système de représentation syndicale les désavantageait, le gouvernement du Québec devrait intervenir.
PCQ	L'équipe Adrien Pouliot - Parti conservateur du Québec croit que le moment est venu de permettre aux producteurs agricoles québécois qui le désirent de choisir librement le regroupement de producteurs auxquels ils voudront adhérer en fonction de leurs intérêts.
PLQdéposé en 2011 un livre vert pour une politique bioalimentaire, dont les orientations et les réflexions proposées sur les différents enjeux de l'industrie sont ont ne peut plus actuelles. Par exemple en matière de liberté d'association, question importante sur laquelle les producteurs devront s'entendre, et sur laquelle nous sommes ouverts à les accompagner dans leurs discussions.
PQ	C'est aux agriculteurs de décider de leur mode de représentation.
PVQ	Par principe, le PVQ se positionne pour la liberté d'association et la liberté de choix dans le milieu syndical, peu importe le secteur. L'application de ce principe nécessiterait certainement des négociations entre tous les acteurs du milieu agricole pour en arriver à une entente, et nous sommes disposés à créer une telle table de négociations afin de permettre à tous d'en débattre ouvertement.
QS	Québec solidaire modifiera la loi afin de favoriser le pluralisme syndical dans le monde agricole.

3) Quels engagements votre parti est-il prêt à prendre pour permettre aux Québécois qui le désirent d'avoir une production supérieure à 99 poulets, comme c'est le cas dans les autres provinces canadiennes où la limite permise varie de 500 à 2000?	
CAQ	Malgré que la Coalition Avenir Québec s'engage à maintenir la gestion de l'offre de même que les programmes d'aide existants aux agriculteurs, elle s'engage aussi à stimuler de toutes les manières possibles l'innovation et la diversité des productions et des modèles agricoles émergents, particulièrement dans la vallée du Saint-Laurent, le cœur agroalimentaire du Québec.
ON	Option nationale est en faveur d'une mise en marché avantageuse des produits locaux. Nous sommes d'avis que le système de gestion de l'offre actuelle favorise les moyens et gros producteurs au détriment des petits. Le gouvernement d'Option nationale reverra certainement les dispositions relatives à la production de poulet.
PCQ	Après avoir permis aux agriculteurs de se regrouper en fonction de leurs intérêts, nous réviserons cette limite pour la rendre plus compatible avec ce qui se passe ailleurs au Canada.
PLQ	
PQ	Ce dossier doit être analysé.
PVQ	Étant donné qu'il s'agit d'une question qui ne relève pas seulement des lois et des normes provinciales en matière d'agriculture, mais aussi par exemple des règlements de zonage dans chaque municipalité ou de diverses normes environnementales, les modifications que vous demandez nécessiteraient un consensus plus large qu'une simple décision exécutive, et la démonstration qu'elles sont acceptées socialement dans chaque milieu de vie.
QS	Québec solidaire n'a pas de position sur ce point.

4) Quels engagements votre parti est-il prêt à prendre pour augmenter la production biologique au Québec?	
CAQ	Cet enjeu ne fait pas partie des priorités de la Coalition pour l'instant.
ON	Nous sommes en faveur de l'étiquetage des OGM et des produits locaux, ce qui, de notre avis, favorise la consommation de produits biologiques locaux. Par conséquent, cela aidera partiellement les petits producteurs biologiques locaux.
PCQ	Nous croyons que les forces du marché sont très bien placées pour réguler la production biologique au Québec. Des consommateurs informés, qui sont prêts à payer un peu plus pour obtenir des produits agricoles biologiques, sont les meilleurs alliés de ces producteurs.
PLQ	
PQ	Notre parti est déterminé à adopter une stratégie pour mieux soutenir l'agriculture biologique.
PVQ	L'agriculture locale et biologique devrait être promue par un étiquetage clair et contrôlé, et une campagne d'information complète. De la nourriture fraîche et de qualité, produite localement, nécessite beaucoup moins de ressources que l'importation de denrées alimentaires étrangères, notamment en raison du transport. Cela constitue donc aussi une mesure de soutien à l'industrie agro-alimentaire québécoise en général, et s'inscrit dans une volonté d'assurer la souveraineté et la sécurité alimentaires du Québec.
QS	La question de l'agriculture biologique est transversale à nos positions en matière d'agriculture*. Ainsi : <ul style="list-style-type: none"> - les produits biologiques bénéficieront du développement de services de proximité en alimentation saine et de circuits courts de distribution des produits agroalimentaires locaux; - ils seront mis en valeur grâce à la cote éthique et écologique que Québec solidaire instaurera pour les produits agroalimentaires locaux et étrangers afin d'informer les gens de l'impact de leurs choix; cette cote sera identifiée sur chaque produit et attribuée aux modes de production et de transformation sur la base de critères sociaux et environnementaux; - Québec solidaire élaborera une politique de la ruralité qui prévoit notamment la création d'écosystèmes dédiés aux modes de production qui demandent une approche écosystémique de gestion comme l'agriculture du terroir, la production d'espèces indigènes et l'agriculture biologique.

5) Quels engagements votre parti est-il prêt à prendre en matière d'étiquetage des OGM sachant que cette question fait l'objet d'une quasi unanimité chez les Québécois?	
CAQ	L'identification des produits Québécois via des programmes tels que « Aliments du Québec » sera encouragée par un gouvernement de la Coalition et ces mêmes produits devront être mis en valeur grâce à une collaboration étroite entre les différents acteurs concernés. La Coalition Avenir Québec entend améliorer l'étiquetage des produits québécois afin qu'ils soient mieux identifiés et plus visibles.
ON	Nous sommes en faveur de l'étiquetage des OGM.
PCQ	Il est difficile d'agir seul dans ce domaine de juridiction fédérale. Notre parti, qui favorise la responsabilité individuelle, ne posera pas d'objection à ce que les consommateurs disposent toujours de l'information nécessaire pour faire les choix qui leur conviennent.
PLQ	En ce qui concerne les OGM, nous considérons que l'étiquetage obligatoire des aliments est une réalité fort complexe qui va bien au-delà de la simple apposition d'une étiquette sur un produit. Une telle mesure peut avoir des impacts sur chacun des maillons de la chaîne alimentaire. Nous travaillerons, comme nous l'avons fait lorsque nous étions au gouvernement, à documenter rigoureusement l'ensemble des paramètres de ce dossier, qui relève, comme vous le savez, d'un partage de responsabilités entre Santé Canada et l'Agence canadienne d'inspection des aliments.
PQ	Il faut obtenir la collaboration de nos voisins pour être efficace dans le dossier des OGM. Le gouvernement fédéral entre autre doit faire sa part.
PVQ	Concernant les OGM (organismes génétiquement modifiés), le Parti vert du Québec s'inscrit pour leur interdiction. Il faut comprendre que, même si certaines modifications génétiques sont potentiellement bénéfiques dans certaines circonstances, leur utilisation par des géants transnationaux de l'agroalimentaire tels que Monsanto va à l'encontre de la diversité et de la sécurité alimentaires dans le monde. Nous sommes en faveur de l'application du principe de précaution dans ce domaine. Dans l'intervalle, le PVQ propose minimalement l'étiquetage obligatoire des OGM, assorti d'une campagne d'information offrant au public tous les renseignements dont il a besoin afin de faire des choix de consommation éclairés.
QS	Québec solidaire instaurera une cote éthique et écologique pour les produits agroalimentaires locaux et étrangers afin d'informer les gens de l'impact de leurs choix; cette cote sera identifiée sur chaque produit et attribuée aux modes de production et de transformation sur la base de critères sociaux et environnementaux. Cet étiquetage permettra d'identifier clairement les organismes génétiquement modifiés (OGM)

6) Quels engagements votre parti est-il prêt à prendre afin de favoriser la relève agricole, qu'elle soit familiale ou non?	
CAQ	La Coalition Avenir Québec est préoccupée par la situation de la relève. Il est prioritaire de mettre en place des outils qui favoriseront le transfert des fermes. De plus, il faut aussi faciliter le démarrage de nouvelles entreprises. De nombreux jeunes qui ne sont pas issus de milieu agricole voudraient démarrer en agriculture mais peinent à trouver une terre. Un gouvernement de la Coalition Avenir Québec encouragera également Investissement Québec à être davantage à l'écoute des entrepreneurs agricoles.
ON	Vous trouverez, à l'article 2.11 de notre plateforme : « 2.11 Procédera à une réforme de la fiscalité. Cette réforme aura comme objectifs de faire augmenter les investissements des firmes locales en équipements, en technologie et en recherche et développement, d'attirer davantage d'investissements directs étrangers, de favoriser la création et le transfert d'entreprises, notamment dans le secteur agricole, et de renforcer le développement durable par le biais de l'éco-fiscalité.
PCQ	Le Parti conservateur de Québec désire réduire la bureaucratie qui entoure le transfert des entreprises agricoles et revoir les règles qui régissent le morcellement des terres agricoles afin de favoriser l'émergence de cultures maraîchères.
PLQ	<p>...mis en œuvre en 2008 la politique jeunesse avec l'ajout de nouveaux programmes d'appui à la relève agricole (10 M\$ sur 5 ans), politique que le PQ n'a pas reconduite. Nous avons créé un fonds d'investissement de 75 M\$ pour la relève agricole, le FIRA, une intervention en partenariat unique au Canada, et dans cette foulée, nous nous engageons à faciliter le transfert des fermes à la génération suivante et le réinvestissement dans l'entreprise agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En offrant au fondateur de l'exploitation agricole une exemption d'impôt de 1 M\$ sur le gain en capital s'il vend à sa famille ou à ses employés; • En permettant au fondateur de l'exploitation agricole de placer à l'abri de l'impôt 50 % de son gain en capital s'il investit le quart de son gain dans la modernisation de la ferme; • En permettant au jeune agriculteur, qui se prépare à prendre la relève de ses parents ou de ses grands-parents, d'accumuler de l'argent à l'abri de l'impôt dans un fonds « Jeune agriculteur » (maximum de 15 000 \$ par année); • En créant un véhicule d'épargne de type « fonds fiscalisé » permettant aux Québécois d'investir dans des fermes du Québec et dans la préservation de la propriété québécoise de terres agricoles. Cette mesure sera mise en place par une bonification du FIRA;
PQ	Nous avons annoncé 3 mesures: Le Programme d'appui financier à la relève agricole de La Financière agricole du Québec (FADQ) a été bonifié et le mandat du Fond d'Investissement pour la relève agricole (FIRA) a été élargie à l'ensemble des jeunes entrepreneurs agricoles. ...Nous créons un lieu unique à la FADQ pour obtenir les aides financières avec une hausse des plafonds de subventions, des hausses substantielles atteignant 20% et 150%!.....Il s'agit d'une première phase de bonification d'aide à la relève: 3, 8 M dollars de plus par année en faveur de la relève.

PVQ	<p>Le patrimoine agricole du Québec doit être préservé, évidemment de la dégradation environnementale, mais aussi des forces du marché dans un contexte de mondialisation. Nous devons donc faire en sorte de conserver nos petites exploitations agricoles locales, souvent familiales. C'est le meilleur moyen de favoriser la souveraineté, la sécurité et la diversité alimentaires au Québec, ainsi qu'une occupation durable de notre territoire. Le PVQ se positionne donc pour une protection tous azimuts de notre territoire agricole. En particulier, nous soutenons toutes mesures fiscales qui faciliteront le transfert des exploitations agricoles à l'intérieur de la famille ou, à défaut, pour que la propriété demeure dans la région et au Québec.</p>
QS	<p>Pour soutenir la relève agricole* (surtout féminine) et favoriser son émergence, Québec solidaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) encouragera les petites productions diversifiées et innovantes, y compris en zone urbaine et péri-urbaine; b) soutiendra la mise en culture des petites terres; c) offrira à la relève agricole : <ul style="list-style-type: none"> - un capital patient pour l'acquisition de terres agricoles et la reprise de fermes, - un meilleur soutien financier pour les diplômé-es en agriculture qui souhaitent démarrer leur entreprise agricole, <ul style="list-style-type: none"> - plus de flexibilité dans les critères des dépenses admissibles pour la subvention à l'établissement de la Financière agricole du Québec (FADQ) afin de réduire les investissements initiaux nécessaires; d) modifiera la loi afin de favoriser le pluralisme syndical dans le monde agricole; e) permettra la propriété collective des fermes et des terres agricoles; f) obligera la Régie des marchés agricoles et alimentaires à déterminer, pour les aliments dont la production est sous gestion de l'offre, des prix qui soient assujettis au partage équitable des quotas de production avec la relève agricole. <ul style="list-style-type: none"> • Notre <u>cadre financier</u> prévoit l'ajout de 60 millions de dollars par année au budget d'opérations pour l'agriculture.

7) Quels engagements comptez-vous prendre afin d'augmenter les achats institutionnels de produits du Québec malgré les accords de l'ALENA?	
CAQ	La Coalition Avenir Québec travaillera activement afin de rendre équitables les normes entre les produits québécois et les produits étrangers, et faire à cet effet les représentations nécessaires auprès des instances fédérales. L'industrie de la transformation alimentaire est un secteur d'activité important pour le Québec et la Coalition Avenir Québec déploiera les efforts nécessaires afin de la soutenir et lui permettre de se développer davantage.
ON	Option nationale déclarera l'eau et les terres agricoles patrimoine national. Leur exploitation et leur préservation devront refléter cette importance, notamment sur le plan des redevances et du soutien au secteur agroalimentaire. Cela inclura dans ce dernier cas un plan de souveraineté alimentaire, une meilleure identification des produits locaux, un fonds de pension pour les travailleurs du secteur et une aide au recrutement de la relève.
PCQ	Le Parti conservateur du Québec a un préjugé favorable en faveur du libre-échange dans la mesure où les règles sont claires et équitables pour tous les participants au marché.
PLQ	Nous continuerons donc de soutenir financièrement les efforts de promotion et de mise en valeur de nos produits bioalimentaires sur les marchés québécois et ailleurs dans le monde, en plus d'encourager le développement des circuits de commercialisation et la diversification de l'offre. Rappelons en ce sens que nous avons à notre actif deux campagnes de promotion « Mettez le Québec dans votre assiette », suivie de « Aliments du Québec, toujours le bon choix », et que nous avons consolidé un partenariat avec l'industrie via l'organisme Aliments du Québec. Nous avons mis en place en 2009 la Stratégie de soutien à la transformation alimentaire (35 M\$ sur 3 ans)
PQ	La Stratégie de positionnement des aliments du Québec sur le marché institutionnel, dévoilé le 18 décembre 2013, mettra a contribution plusieurs ministères et organismes... le gouvernement veut que les réseaux institutionnels (santé, éducation, garderies, prisons) s'approvisionnent d'avantage en produits québécois. Pour y arriver, des ententes ont été conclues avec des distributeurs institutionnels qui favoriseront l'identifications des produits québécois. Par ailleurs, des ententes de collaboration entre un regroupement de producteurs et des établissement seront déployés partout sur le territoire québécois, selon les spécificités régionales.
PVQ	Bien que les produits agricoles fassent partie de l'ALENA et de l'AECG, le PVQ considère qu'ils ne sont pas des produits de consommation comme les autres. Nous nous positionnons fermement pour la défense du patrimoine agricole du Québec et le soutien public à nos agriculteurs. Nous sommes donc en faveur de la politique de souveraineté alimentaire du gouvernement du Québec (autant pour des raisons environnementales qu'économiques), et le PVQ désire qu'elle soit appliquée avec vigueur et sans compromis. Nous devons profiter de toute la marge de manœuvre que nous offrent les accords de libre-échange auxquels nous appartenons afin de maximiser l'achat local, en particulier l'achat institutionnel, qui permet de mieux structurer et développer nos réseaux de production et d'approvisionnement, et ce dans toutes les régions du Québec.

QS

Québec solidaire cherchera à remplacer les accords de libre-échange actuels (ex. l'ALÉNA*) par des ententes progressistes fondées sur les droits individuels et collectifs, le respect de l'environnement et l'avancement de la démocratie.
D'autre part, l'achat de produits locaux par les institutions publiques, comme les écoles, centres d'hébergement, hôpitaux et autres institutions, fait partie de notre politique de souveraineté alimentaire, qui appuiera le développement de services de proximité en alimentation saine et de circuits courts de distribution des produits agroalimentaires locaux.*